

TABLE RONDE SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ET LE BRACONNAGE DES ESPECES MENACEES D'EXTINCTION

(PARIS, 05 DECEMBRE 2013)

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation,

Je voudrais au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, saluer l'heureuse initiative de la France d'organiser, en marge du Sommet, une réunion spéciale sur des espèces en voie de disparition, notamment les éléphants. La menace qui pèse sur les éléphants est le fait des braconniers, lourdement armés, et bien entraînés qui portent également atteinte à la paix et à la sécurité dans les régions où ils opèrent. Les combattre efficacement appelle une action concertée. Telles sont nos attentes pour cette rencontre.

Excellences Mesdames et Messieurs, comme vous le savez, ce dernier temps, mon pays a fait l'objet d'assauts répétés des braconniers. Tout le monde a encore en mémoire le triste spectacle d'éléphants abattus à Bouba Ndjidda, victimes de ces hommes sans foi ni loi, lourdement armés et bien entraînés comme je l'ai dit, attirés par l'ivoire.

Face à cette situation dont le paroxysme a été atteint en début d'année 2012, j'ai pris un certain nombre de mesures, sur le plan national, et d'autres en concertation avec les pays voisins en proie eux aussi à ce fléau.

Au plan national, nous avons entrepris des actions fortes en faveur des parcs nationaux et des aires protégées d'une manière générale. Ainsi, nous avons décidé :

- Le déploiement des forces de défense spécialisées dans la zone de Bouba Ndjidda ;
- Le renforcement des effectifs des éco-gardes ;
- L'acquisition des ultralégers motorisés, pour la surveillance aérienne des aires protégées ;

Ces mesures ont eu pour effet immédiat de circonscrire le phénomène. Les braconniers sont restés loin de nos frontières.

J'ai aussi prescrit une action en profondeur comportant un plan d'urgence sur une période de cinq ans. L'objectif poursuivi est, d'une part, la sécurisation des aires protégées, avec un accent particulier sur la protection des éléphants, et l'équipement et l'aménagement des aires de conservation, d'autre part.

Avec les Etats voisins, nous avons signé les trois Accords suivants pour lutter contre le braconnage transfrontalier :

- L'Accord de Coopération Tri-National de la Sangha, pour les Aires Protégées entre le Cameroun, le Congo et la RCA ;
- L'Accord de Coopération dit Tridom, pour les Aires Protégées situées entre le Cameroun, le Congo et le Gabon, et enfin ;
- L'Accord Tri-National de lutte anti braconnage, entre le Cameroun, la RCA et le Tchad.

Récemment, Yaoundé a abrité une réunion des Ministres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale en charge de la Faune. Il convient de rappeler que cette réunion avait été convoquée pour adopter un plan d'extrême urgence de lutte contre le braconnage (PEXULAB) dans la Sous-région.

En dehors de cette réunion, nous avons engagé d'autres actions pour la conservation transfrontalière de la biodiversité avec le Nigeria et la Guinée Equatoriale.

En raison de la gravité et de l'importance de cette question, il nous semble urgent, pour la CEEAC, d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion un point spécifique sur la lutte contre le braconnage.

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation, toutes ces actions, pour être efficaces et s'inscrire dans la durée, doivent être soutenues par la Communauté internationale. Ce soutien se situe à plusieurs niveaux, dont trois nous semblent prioritaires :

- Le renforcement des capacités des pays du front de lutte contre le braconnage (formation, équipement et aménagement des aires protégées). Pour le Cameroun, le coût d'un tel programme est de 7 000 000 euros.
- Le financement du plan national d'urgence de sécurisation des aires protégées du Cameroun, chiffré à 192 000 000 euros, pour la période 2012-2017 ;
- La fermeture des marchés d'écoulement d'ivoire et des produits dérivés.

Notre souhait est que la rencontre d'aujourd'hui constitue le début d'une prise de conscience collective Euro-africaine. Elle doit pour cela dégager des propositions d'actions concertées pour la mobilisation de l'opinion publique internationale pour soutenir cette lutte que nous menons au nom de l'humanité./-